



SANTÉ PUBLIQUE

## Pendant la crise sanitaire, la collecte de sang continue !

Un grand merci de la mobilisation incroyable des donneurs depuis le début de la crise sanitaire ; mobilisation qu'il faut poursuivre car les besoins en transfusion restent constants et quotidiens. Malgré le renfort des mesures sanitaires, la collecte de dons de sang reste primordiale pour répondre aux besoins des patients. Plus que jamais, consacrez une heure de votre temps à donner votre sang : les réserves sont fragiles, l'EFS compte sur vous.

---

PUBLIÉ LE  
10 NOVEMBRE 2020

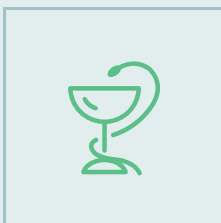
L'**Établissement français du sang** invite les donneurs à prendre rendez-vous sur **[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/)**, ou en appelant le **02 35 21 19 33**.

Respectez scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières. Un masque homologué vous sera remis dès votre arrivée par

les équipes de l'EFS.

## Qui peut donner son sang ?

Pour donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans. Très pratique, **un questionnaire en ligne permet d'évaluer son "égibilité"**. En donnant son sang, on peut sauver 3 vies. Globules rouges, plasma, plaquettes sont séparés, et le malade ne reçoit que la partie dont il a besoin. Grâce aux donateurs, un million de personnes sont soignées chaque année. Les collectes de sang sont organisées dans le strict respect des gestes barrières. Le donneur peut se rendre en collecte sauf s'il présente des symptômes grippaux ou des symptômes pouvant ou ayant pu s'apparenter à la COVID 19. Le don du sang n'est pas douloureux et n'impacte pas la santé du donneur. Un donneur récemment vacciné contre la COVID 19 peut donner son sang, si le vaccin a été réalisé en Europe.



### **Commune labellisée**

Depuis 2014, la Ville du Havre est labellisée commune partenaire du don de sang. La municipalité affirme ainsi son engagement et son soutien à ce geste essentiel et citoyen qu'est le don de sang.

## Où donner ?

Pour donner son sang, deux possibilités :

- se rendre à **la Maison de l'Établissement Français du Sang, 75 rue Bernardin de Saint-Pierre au Havre (sur rendez-vous au 02 35 21 19 33),**
- rejoindre l'une **des collectes mobiles organisées sur le territoire de la Communauté urbaine (sur rendez-vous en ligne).**

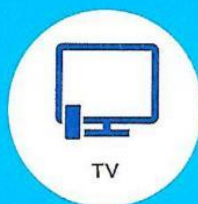
Pour aller à votre rendez-vous : si vous habitez à plus de 10 kilomètres du lieu de collecte, et pour les dons en fin de journée (couvre-feu à partir de 19h), il convient de se munir d'une **attestation dérogatoire de déplacement**, en cochant la case "Assistance aux personnes vulnérables". En journée (jusqu'à 19h), un simple justificatif de domicile suffit.

**Tout savoir sur le don du sang : [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr).**



### ***Prochaines collectes mobiles de sang sur le territoire communautaire***

- Lundi 10 mai à Saint-Romain-de-Colbosc
- Mercredi 26 mai à Montivilliers de 15h à 19h
- Mercredi 9 juin à Gonfreville l'Orcher de 15h à 19h
- Lundi 14 juin : collecte sur le site de l'EFS de 9h à 19h pour la Journée mondiale des donneurs de sang
- Mercredi 30 juin à Montivilliers de 15h à 19h
- Lundi 5 juillet à Saint-Romain-de-Colbosc de 10h30 à 13h et de 14h30 à 18h30



LE DON DE SANG,  
C'EST ICI !



# MAISON DU DON

## LE HAVRE

75 Rue Bernardin  
de Saint-Pierre



Bus : lignes 1, 4, 6, 7, C2 - arrêt Georges V  
Tram : A, B - arrêts Hôtel de ville, St Roch

Lundi, mardi, mercredi,  
vendredi de 9h à 18h

Jeudi de 11h à 19h

Samedi de 8h à 13h

Types de dons possibles

 SANG  PLASMA

Contact au :

 02 35 21 19 33



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service & appel gratuits



Privilégiez le rendez-vous

**mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr**



Maison du don de sang Le Havre



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Portez un masque chirurgical ou  
en tissu de catégorie 1 quand  
la distance de deux mètres ne  
peut pas être respectée



Respecter une distance  
d'au moins deux mètres avec les  
autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



W-0333-001-2003 - 22 janvier 2020

**Eviter de se toucher le visage**

**Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures**

**Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**



**Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)

*Covid- 19 : les gestes barrières à respecter pour limiter la transmission du virus*